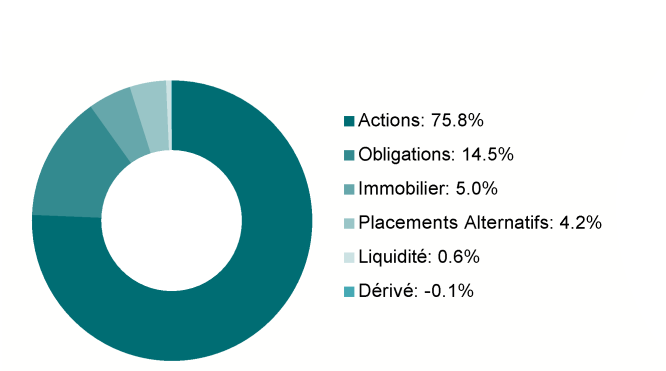




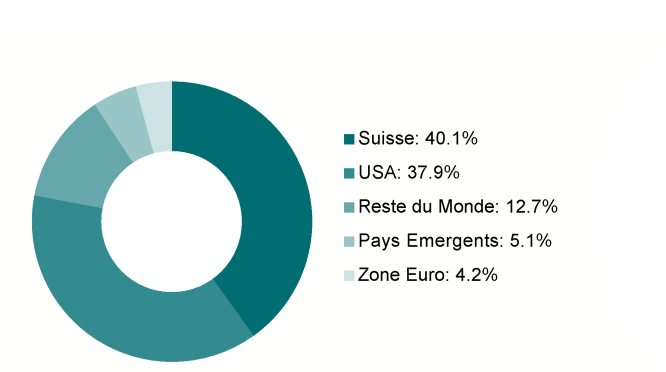
Informations générales

ISIN	CH0474373856
Code valeur	47437385
Devise	CHF
Domicile	Suisse
Date de lancement	01/07/2019
VNI	121.49
Catégorie	Fonds mixte
Indicateurs PRIIPS KID	4
TER	1.34%
Actifs du fonds en millions CHF	123.9
Actifs de la part en millions CHF	28.4
Duration	6.62

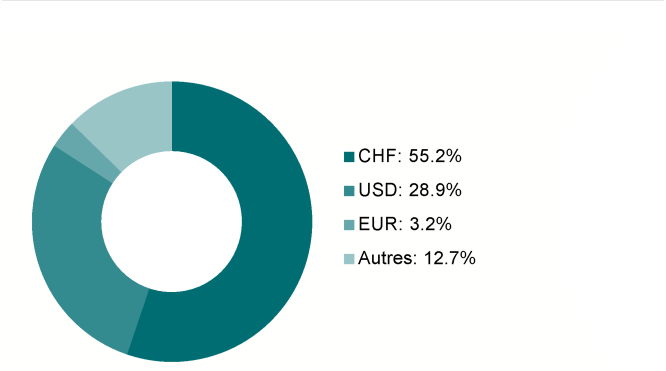
Répartition par type d'actifs



Répartition géographique des actions



Répartition par devises

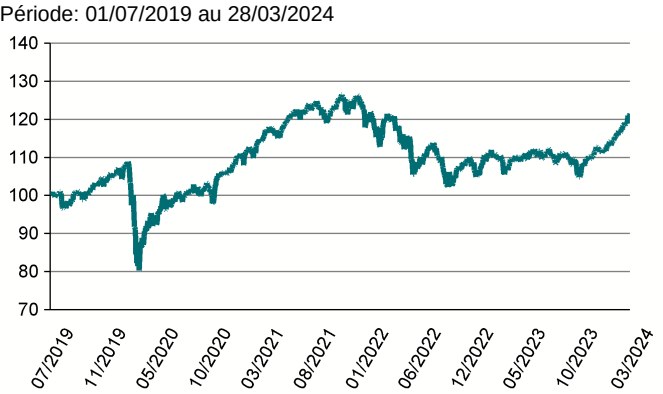


Objectif d'investissement

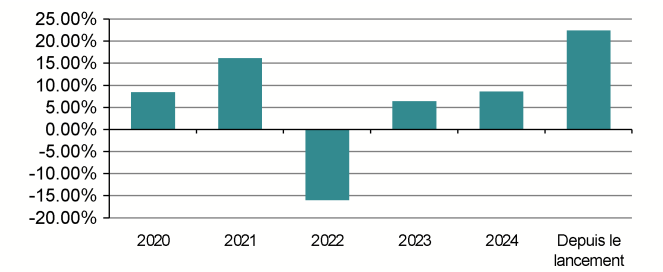
Le compartiment a pour objectif de placement la réalisation d'un rendement durable. A cet égard, l'horizon de placement à long terme donne priorité à la rentabilité. L'accent porte sur un portefeuille d'actions de diversification mondiale assorti d'un risque de marché, de titres et de devises adapté. A ces fins, la direction du fonds investit la fortune des compartiments directement et indirectement dans un portefeuille essentiellement composé d'actions en Suisse, dans le monde ainsi que dans des petites capitalisations. La part en actions maximale est de 85%. Le fonds partiel investit en plus dans des obligations et dans l'immobilier.

Le compartiment respecte les restrictions d'investissement OPP 2.*

Evolution de la valeur de la part



Performance (annuelle)



Performance

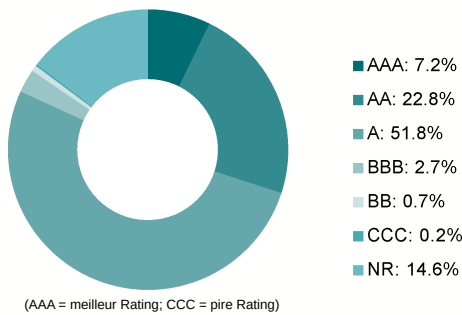
	2020	2021	2022	2023	2024	Depuis le lancement
HELVETIA ALLEGRA 85 - A2	8.48%	16.13%	-15.93%	6.44%	8.60%	22.42%

10 positions principales

	Poids
iShares Core MSCI World ETF US	8.05%
SPDR® MSCI World ETF	7.36%
Xtrackers MSCI World ETF 1C	6.89%
NESTLE SA-REG	4.44%
SPDR® MSCI World Small Cap ETF	4.21%
UBS AG LON (MSCI AC) 31-12-99	3.78%
Vanguard Global Small-Cap Idx	3.68%
NOVARTIS AG-REG	3.24%
SG ISSUER ZCP 11-12-24 CV RCB	3.21%
iShares Core SPI® ETF (CH)	3.05%

ESG Ratings

Répartition par notations ESG (méthodologie MSCI)



La notation ESG de MSCI mesure la résilience d'une entreprise aux principaux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance à long terme de son secteur. Elle est calculée à l'aide d'une méthode fondée sur des règles afin d'identifier les leaders et les retardataires du secteur, en fonction de leur degré d'exposition aux risques ESG et de leur capacité relative à gérer ces risques. Les notations ESG vont de leader (AAA, AA), à moyen (A, BBB, BB), jusqu'à en retard (B, CCC).

Evolution des marchés financiers au T1 2024

Au cours du premier trimestre de cette année, l'économie américaine a continué à faire preuve de résilience, alimentant l'espoir qu'une récession puisse être évitée. La situation économique en Europe semble moins prometteuse. Après une croissance nulle au trimestre précédent, selon les indicateurs avancés, la zone euro ne devrait pas avoir beaucoup progressé en ce début d'année. L'économie suisse semble avoir poursuivi sa trajectoire de croissance anémique au premier trimestre. La faiblesse de l'inflation a permis à la Banque nationale suisse de procéder à la première baisse de taux d'intérêt parmi les banques centrales occidentales. En mars, elle a abaissé son taux directeur de 25 points de base à 1,5 %. La persistance inattendue de l'inflation aux États-Unis et, dans une certaine mesure, dans la zone euro, a empêché la Fed et la BCE de réduire leurs taux d'intérêt au premier trimestre.

L'abandon partiel des attentes par les marchés de réductions de taux d'intérêt a pesé sur les obligations. Les marchés obligataires mondiaux (Bloomberg Global Aggregate -2,1 %) ont connu une baisse significative. En revanche, les marchés boursiers ont bénéficié des données économiques plus solides, qui ont alimenté les espoirs d'un atterrissage en douceur, ainsi que de l'euphorie persistante autour de l'intelligence artificielle. Le S&P 500 (+10,6 %), l'Euro Stoxx 50 (+12,9 %) et le SMI (+6,8 %) ont enregistré des gains significatifs. L'immobilier coté en Suisse a également enregistré des gains trimestriels.

Activité de portefeuille au T1 2024

Nous avons régulièrement réalisé des gains sur les actions qui ont ensuite été réinvestis dans les obligations suisses.

*OPP 2 les restrictions de placement

Le compartiment Helvetia Allegra 85 respecte les restrictions de placement des institutions de prévoyance conformément à la LPP et son Ordonnance d'exécution OPP 2. Toutefois, selon l'art. 50 al. 4 OPP 2, la proportion d'actions et de placements en devises étrangères dans ce compartiment est plus élevée qu'aux fonds de prévoyance traditionnels.

Mentions légales:

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre ou une sollicitation à l'achat ou à la vente de parts du fonds, d'instruments ou services financiers apparentés. Elles sont de nature générale et ne font en aucun cas référence à la situation d'une personne physique ou morale donnée. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations ne sont pas garanties.

La distribution du fonds est autorisée en Suisse.

Chaque investissement comporte des risques et est susceptible de varier à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances indiquées dans ce document ne tiennent pas compte des commissions et des frais encourus lors de l'achat et la vente des parts du fonds. Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA ne pourra pas être tenue responsable des pertes éventuelles. Les investissements ne devraient être effectués qu'après un examen approfondi du prospectus, des informations clés pour l'investisseur et des derniers rapports annuel et semestriel. Il est recommandé de consulter un conseiller professionnel afin de déterminer si un investissement dans le fonds est approprié. Les documents sont disponibles gratuitement auprès de Helvetia Société Suisse d'Assurances SA, Dufourstrasse 40, 9001 St-Gall ou CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon.

Bien que les fournisseurs d'informations de Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, y compris et sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les "Parties ESG"), obtiennent des informations (les "Informations") de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée contenue dans le présent document et décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité commerciale et d'adéquation à un usage particulier. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'instruments ou de produits financiers ou d'indices. En outre, aucune des informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties de l'ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres dommages (y compris les pertes de profits), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.